

Des livres mettant en vedette des personnages LGBTQ critiqués aux États-Unis

*Un prince attrape un dragon au lasso,
sauvant ainsi un chevalier en armure brillante d'une mort certaine. Mais le prince glisse et,
dans sa chute, le chevalier et sa monture se précipitent pour lui rendre la pareille.
Les deux hommes tombent alors amoureux.*

Cette histoire, *Prince et chevalier*, est l'un des cinq livres pour enfants mettant en scène des personnages LGBTQ et destinés aux élèves du primaire qui ont bouleversé un district scolaire de la banlieue du Maryland. Le tout a donné lieu à une affaire devant la Cour suprême que les juges devaient examiner lundi.

Les parents du comté de Montgomery qui s'opposent à ces livres pour des raisons religieuses souhaitent retirer leurs enfants des classes d'école primaire qui utilisent ces livres. Le système scolaire du comté a refusé et les tribunaux inférieurs ont jusqu'à présent donné raison.

Mais l'issue pourrait être différente devant une Cour suprême dominée par des juges conservateurs qui ont maintes fois soutenu les accusations de discrimination religieuse ces dernières années.

Les parents soutiennent que les écoles publiques ne peuvent pas contraindre leurs enfants à suivre un enseignement contraire à leur foi. Ils invoquent les dispositions de refus en matière d'éducation sexuelle et soulignent que le district autorisait initialement les parents à retirer leurs enfants pendant l'enseignement des livres d'histoires, avant de faire marche arrière.

"C'est présenté comme un programme d'arts du langage, de lecture et d'écriture, mais le contenu est très sexuel", a déclaré Billy Moges, membre du conseil d'administration de l'association de parents *Kids First*, créée suite à l'ajout de ces livres au programme. "Cela enseigne la sexualité humaine et perturbe les enfants, et les parents sont mal à l'aise de voir leurs enfants exposés à ces choses à un si jeune âge." (Billy Moges, membre du CA de *Kids First*)

Des dizaines de parents ont témoigné lors des audiences du conseil scolaire de leur obligation religieuse d'empêcher leurs jeunes enfants influençables de suivre des cours sur le genre et la sexualité qui entreraient en conflit avec leurs croyances.

Mme Moges a déclaré avoir retiré ses trois filles, aujourd'hui âgées de 10, 8 et 6 ans, de leurs écoles publiques en conséquence. Elles ont d'abord été scolarisées à domicile et fréquentent maintenant une école chrétienne privée, a-t-elle ajouté.

Le système scolaire a refusé de commenter, invoquant le procès en cours.

Dans les documents judiciaires, les avocats des écoles ont écrit que ces quelques livres d'histoires ne sont pas des supports d'éducation sexuelle, mais "racontent plutôt des histoires du quotidien de personnages qui vivent des aventures, affrontent de nouvelles émotions et peinent à se faire entendre". Ces livres abordent les mêmes thèmes que l'on retrouve dans des contes classiques comme *Blanche-Neige*, *Cendrillon* et *Peter Pan*, ont écrit les avocats.

Dans *Le Mariage de l'oncle Bobby*, une nièce craint que son oncle ne lui consacre plus autant de temps après son mariage. Son partenaire est un homme. *Love, Violet* traite de l'angoisse d'une jeune fille à l'idée d'offrir une carte de Saint-Valentin à une autre fille. *Born Ready* raconte la décision d'un garçon transgenre de partager son identité de genre avec sa famille et le monde. *Intersection Allies* décrit neuf personnages d'horizons divers, dont un au genre fluide.

Les livres ont été choisis "afin de mieux représenter toutes les familles du comté de Montgomery" et les enseignants ne peuvent pas les utiliser "pour faire pression sur les élèves afin qu'ils changent ou qu'ils désavouent leurs opinions religieuses", ont déclaré les avocats des écoles.

Le système scolaire a abandonné la possibilité de laisser les parents retirer leurs enfants des cours, car cette pratique "devenait perturbatrice et inapplicable", ont déclaré les avocats au tribunal.

L'association d'écrivains *Pen America*, qui a signalé l'interdiction de plus de 10 000 livres au cours de la dernière année scolaire, a déclaré dans un document déposé au tribunal que ce que les parents réclament est "une interdiction de livres constitutionnellement suspecte sous un autre nom".

.../...

La difficulté d'offrir des cours alternatifs à certains enfants chaque fois que les livres sont utilisés obligerait probablement le comté à les retirer du programme scolaire, a déclaré Tasslyn Magnusson, conseillère principale du programme *Liberté de lire* à PEN America.

"J'espère vraiment que les gens liront ces livres. Ce sont de beaux exemples d'expériences vécues par les enfants à l'école et ce sont des livres d'histoires parfaitement acceptables dans le cadre d'un programme scolaire", a souligné Mme Magnusson.

par Mark Sherman avec Associated Press
(Noovo info – lundi 21 avril 2025)

<https://www.noovo.info>

La justice priée d'interdire le mariage d'un prince et un chevalier

*Publié en janvier 2018,
un album jeunesse signé Daniel Haack et illustré par Stevie Lewis
est enfin parvenu à scandaliser des parents. Prince & Knight, une romance entre
deux hommes, à l'époque médiévale, voilà bien un récit qui méritait
toute la puritaine attention des adultes.
Et de déranger la Cour suprême.*

Dans le comté de Montgomery, dans le Maryland, une querelle autour de livres pour enfants mettant en scène des personnages LGBTQ+ a récemment atteint les plus hautes sphères judiciaires des États-Unis. Au cœur de cette controverse se trouve *Prince & Knight*, un conte illustré où un prince et un chevalier tombent amoureux après avoir combattu un dragon. Ce livre, et d'autres similaires, ont été intégrés au programme scolaire des écoles élémentaires locales, suscitant l'inquiétude de certains parents pour des raisons religieuses.

Initialement, le district scolaire permettait aux familles de soustraire leurs enfants de ces lectures. Cependant, cette option a été supprimée en 2023, le district estimant que les demandes d'exemption devenaient trop nombreuses et perturbaient le bon déroulement des cours. Des parents de confessions musulmane, chrétienne et orthodoxe ont alors intenté une action en justice, arguant que cette décision violait leur liberté religieuse garantie par le Premier Amendement.

. *Scandaleusement scandaleux*

"C'est présenté comme un programme de lecture et d'expression écrite donc relevant des "langage arts", mais le contenu est très sexuellement explicite", a déclaré Billy Moges, membre du conseil d'administration du groupe parental *Kids First*, formé en réaction à l'introduction de ces livres dans le programme scolaire. "Cela enseigne la sexualité humaine et trouble les enfants. Les parents ne sont pas à l'aise à l'idée que leurs enfants soient exposés à ce genre de contenus à un si jeune âge", rapporte l'AP.

De même, le juge Quattlebaum a exprimé une opinion dissidente, estimant que la politique du conseil scolaire imposait un fardeau excessif sur l'exercice de la religion des parents et de leurs enfants. Il a soutenu que le refus d'accorder des exemptions constituait une violation des droits garantis par le Premier Amendement.

La cour d'appel a donné raison au tribunal de district, rejetant les arguments des plaignants. Elle a estimé que l'exposition des élèves à des idées contraires à leurs convictions religieuses dans le cadre du programme scolaire ne constituait pas une violation de la clause de libre exercice de la religion.

Elle a également souligné l'importance du contrôle local sur l'éducation et a mis en garde contre les implications d'une décision qui obligerait les écoles publiques à adapter leur programme à chaque croyance religieuse individuelle.

L'audience est prévue pour le 22 avril 2025 : le verdict définitif impliquerait des changements significatifs sur l'équilibre entre les droits religieux des parents et l'autorité des écoles publiques en matière de programme éducatif.

.../...

.../...

Parmi les ouvrages concernés figurent également *Uncle Bobby's Wedding*, où une nièce craint de perdre l'affection de son oncle lorsqu'il se marie avec un homme, et *Born Ready*, racontant l'histoire d'un garçon transgenre partageant son identité avec sa famille.

Le district scolaire défend la présence de ces livres pour mieux représenter la diversité des familles locales, tout en affirmant qu'ils ne visent pas à influencer les convictions religieuses des élèves.

Cette affaire soulève des questions fondamentales sur l'équilibre entre la liberté religieuse des parents et le droit des écoles publiques à proposer un enseignement inclusif. Le verdict de la Cour suprême pourrait avoir des répercussions majeures sur la manière dont les établissements scolaires abordent les questions de genre et de sexualité à travers la littérature jeunesse.

En attendant la décision, prévue pour l'été 2025, le débat continue de diviser l'opinion publique, certains y voyant une menace pour la liberté d'expression, d'autres une atteinte à leurs valeurs religieuses.

Un des livres initialement inclus dans le programme, puis retiré sans explication, est *My Rainbow*, coécrit par la députée de l'État du Delaware, DeShanna Neal, et sa fille Trinity. Elle-même s'est habituée à ce que le livre soit retiré de certaines bibliothèques, notamment en Floride, dans l'Ohio ou au Texas. "L'école est un lieu pour apprendre en quoi le monde est différent, et pourquoi il l'est. Ce que j'espérais que ce livre transmette, c'est ceci : écoutez vos enfants. Ils connaissent leur propre corps. "

Au fait, ne rions pas pas trop fort : il existe une version alternative à *Prince & Knight*, du même auteur, *Maiden & Princess* (Jeune fille et princesse). Spoiler alerte : il se déroule dans une communauté lointaine, aux exotiques accents africains.

par Nicolas Gary
(ActuaLitté - lundi 21 avril 2025)

<https://actualitte.com>

Censure validée : la justice autorise le tri idéologique des livres

La Cour d'appel fédérale du cinquième circuit, une des 13 cours d'appel des États-Unis, a infligé un sérieux revers à la liberté de lire, en annulant une décision qui protégeait des livres retirés des rayons d'une bibliothèque au Texas. Le recours avait été déposé en avril 2022 par sept usagers de la bibliothèque publique du comté de Llano, au Texas, pour contester le retrait de 17 ouvrages des rayonnages. Les plaignants disposent à présent de 90 jours pour saisir éventuellement la Cour suprême.

Leila Green Little, habitante de Llano, au Texas, raconte comment sa petite ville est devenue un symbole de la lutte contre la censure dans les bibliothèques publiques. En 2022, elle a intenté une action en justice avec six autres citoyens, après le retrait de 17 ouvrages jugés inappropriés, dont *Cuisine de nuit*, de Maurice Sendak.

Une vague conservatrice dans l'État a conduit à la dissolution du conseil des bibliothèques et au licenciement de la directrice de la bibliothèque publique de Kingsland, Suzette Baker. Malgré une décision judiciaire ordonnant la réintégration de certains livres, l'ambiance était restée tendue et les collections appauvries.

La procédure portée par Leila Green Little avait connu deux premières victoires : d'abord en mars 2023, lorsque le juge Robert Pitman, du tribunal du district ouest du Texas, avait prononcé une injonction préliminaire, puis en juin 2024, lorsqu'un panel de trois juges du cinquième circuit avait confirmé cette injonction, à deux voix contre une. Le juge Stuart Kyle Duncan s'était opposé à la majorité. Un mois plus tard, la même cour a changé d'avis et décidé de reprendre l'affaire, cette fois devant l'ensemble de ses juges, lors d'une audience spéciale organisée en septembre 2024.

.../...

.../...

. *Volte-face judiciaire assumée*

Le 23 mai 2025, la cour a publié sa décision principale dans un document de 60 pages, signé par la majorité des juges. Dix juges ont estimé que "les plaignants ne peuvent pas invoquer un droit à recevoir des informations pour contester le retrait de livres par une bibliothèque". Une interprétation qui entre en conflit direct avec une décision clé de la Cour suprême des États-Unis : *Board of Education v. Pico* (1982). Elle avait établi qu'un conseil scolaire ne pouvait pas retirer des livres d'une bibliothèque publique simplement parce qu'il désapprouvait les idées qu'ils contenaient.

Si la majorité des juristes concède que "la jurisprudence de la Cour suprême protège parfois le droit de recevoir le discours d'autrui", elle reproche aux plaignants de vouloir "transformer cette jurisprudence en un nouveau droit à recevoir des informations de l'État sous forme de livres financés par les contribuables dans les bibliothèques".

Sept juges de la majorité considèrent, plus précisément, que "les décisions de sélection de livres par une bibliothèque relèvent du discours gouvernemental et ne peuvent donc faire l'objet d'une contestation fondée sur la liberté d'expression". Les bibliothèques, soutiennent-ils, "organisent leurs collections à des fins expressives" - autrement dit, elles construisent leurs fonds pour refléter une vision, transmettre un message ou suivre une ligne éditoriale. Selon cette logique, leurs choix de sélection relèveraient donc d'un discours émanant de l'État.

La cour s'oppose même ici sa propre décision de 1995 dans l'affaire *Campbell v. St. Tammany Parish School Board*, où un conseil scolaire de Louisiane avait retiré un ouvrage sur le vaudou. À l'époque, la cour avait estimé que ce retrait violait le droit des élèves à recevoir des informations. Dans sa nouvelle décision, elle juge que *Campbell* reposait sur "une mauvaise lecture de la jurisprudence" et qu'il était "mal fondé" depuis l'origine.

Face à cette volte-face, sept juges, menés par Stephen A. Higginson, ont exprimé leur désaccord dans une opinion dissidente de 36 pages. Selon eux, renverser la jurisprudence *Campbell* revient à se priver "d'un outil utile qui fournit une norme applicable pour les bibliothèques", permettant de distinguer "entre la gestion constitutionnelle des collections et le refus inconstitutionnel d'accès à certaines idées". Ils rappellent qu'elle a justement limité les ingérences judiciaires excessives dans la gestion des bibliothèques. Pour les juges dissidents, considérer désormais *Board of Education v. Pico* comme insignifiant met en péril un équilibre ancien.

"Aujourd'hui, une majorité de notre cour approuve la censure gouvernementale dans toutes les sections de chaque bibliothèque publique de notre circuit", écrivent-ils, notamment.

. *Un "argument véritablement extrémiste"*

Elly Brinkley, avocate pour *PEN America*, a qualifié la décision de "dévastatrice". Elle dénonce un "argument véritablement extrémiste" à propos du "discours gouvernemental", contre lequel la Cour suprême elle-même a mis en garde. Selon elle, cette position pourrait "légitimer une tentative manifestement inconstitutionnelle de supprimer des points de vue qu'ils n'aiment pas". Elle estime que la décision ouvre "la porte à beaucoup plus de censure".

Parmi les nombreuses réactions à cette décision de la cour d'appel, dans un communiqué commun, l'*American Library Association* (ALA) et la *Freedom to Read Foundation* ont fait part de leur "profonde déception", estimant que la décision "contredit directement la jurisprudence".

Leila Green Little, la principale plaignante, a exprimé sa vive inquiétude auprès de *Publishers Weekly* : "Cette décision est néfaste [...] pour toutes les bibliothèques", affirme-t-elle, craignant qu'elles ne deviennent "des centres de propagande, avec un contenu dicté par les caprices politiques et religieux des élus locaux". "Aucun citoyen ne devrait se réjouir d'une décision qui permet à son gouvernement de retirer les livres que le climat politique actuel désapprouve", ajoute-t-elle.

Anticipant les critiques, la cour a écrit : "Nous notons avec amusement (et un certain désarroi) les arguments exceptionnellement surexcités présentés dans cette affaire. À en juger par la rhétorique des mémoires, on pourrait croire que le comté de Llano projetait d'organiser un autodafé devant la bibliothèque." Elle cite notamment un mémoire affirmant : "Là où l'on brûle des livres, on finira par brûler des hommes." Et de commenter : "Respirez un bon coup, tout le monde. Personne ne brûle (ni n'interdit) de livres."

.../...

.../...

De leur côté, les juges dissidents dénoncent ce qu'ils considèrent comme de la désinvolture. Ils rappellent, entre autres, que les bibliothèques sont essentielles pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des livres, et alertent sur le risque qu'elles deviennent des "lieux de censure gouvernementale effrayante."

L'*American Library Association* et la *Freedom to Read Foundation* rappellent qu'aucune instance publique ne peut censurer un livre en raison de son point de vue, et expriment leur confiance en la Cour suprême pour restaurer la liberté de lire. Leila Green Little partage cette foi, redoutant la disparition des bibliothèques telles qu'on les connaît...

par Hocine Bouhadjera
(ActualLitté - vendredi 5 mai 2025)

<https://actualitte.com>

Des milliers de livres interdits aux États-Unis

La réélection de Donald Trump a mis en lumière le recul de la liberté d'expression. Dans certains États américains, de nombreux ouvrages (dont certains best-sellers adorés par nos ados) ont déjà disparu des écoles et des bibliothèques publiques. Décryptage de Je bouquine, le magazine lecture de Bayard Jeunesse pour les 12-15 ans.

. *Censure des livres : que se passe-t-il de l'autre côté de l'Atlantique ?*

Aux États-Unis, la loi n'est pas la même partout. C'est le principe de la république fédérale : chacun des 50 États possède son propre code pénal et civil. Ce qui explique pourquoi, par exemple, certains livres peuvent être censurés dans l'Arizona, et pas en Californie. L'interdiction s'étend même aux sujets abordés en classe : en Floride, plusieurs lois empêchent les profs de parler d'orientation sexuelle. Depuis que Donald Trump est revenu à la Maison Blanche en janvier 2025, la liste des *banned books* (livres censurés) ne cesse de s'allonger. Mais ce phénomène avait déjà commencé avant sa réélection et coïncide avec la montée en puissance d'idées conservatrices. Selon l'organisation Pen America, durant l'année scolaire 2023-2024, 10 046 livres ont été retirés des rayons des bibliothèques scolaires et des librairies. Une tendance inquiétante.

. *Pen America, une association qui résiste*

Pen America, une association qui défend la liberté d'expression, tient un comptage des livres interdits. Enseignants et bibliothécaires ont aussi pris la parole pour dénoncer la censure. Mais s'ils refusent de retirer des titres des bibliothèques, ils sont considérés comme hors-la-loi, peuvent perdre leur emploi et être jugés en conséquence.

. *Des sujets jugés "inappropriés" pour des livres destinés à la jeunesse*

Les censeurs (les parents d'élèves qui siègent dans les conseils d'éducation, les politiques...) scrutent les livres jeunesse. Selon eux, certains seraient "inappropriés", "capables de pervertir la jeunesse". Dans leur viseur : des ouvrages qui racontent l'histoire des États-Unis, dénoncent le racisme, parlent de sexualité.

. *Des best-sellers devenus des banned books (livres censurés)*

- *1984*, un roman de George Orwell. L'humanité a survécu à une guerre nucléaire, mais les peuples continuent de se détruire. La Grande-Bretagne est désormais dirigée par Big Brother, leader de la pensée unique. Winston Smith, lui, rêve de rébellion.

- *Maus*, une BD d'Art Spiegelman. Deux récits s'entremêlent dans ce roman graphique : celui du père de l'auteur, survivant de la Shoah, et celui de son fils qui a toujours eu une relation difficile avec lui...

- *Twilight*, une saga de Stephenie Meyer. Bella, une lycéenne un peu timide, a des sentiments pour deux garçons : Edward le vampire et Jacob le loup-garou. Qui va-t-elle choisir ?

.../...

.../...

Et aussi : *Le Journal d'Anne Frank*, *Le Premier qui pleure a perdu* de Sherman Alexie, *Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *Les Hauts de Hurlevent* d'Emily Brontë, *Freckleface Strawberry* de Julianne Moore, *Des souris et des hommes* de John Steinbeck, *L'œil le plus bleu* de Toni Morrison, *Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur* de Harper Lee, *L'Attrape-cœurs* de J.D. Salinger... et des milliers d'autres titres.

. *Un autodafé, c'est quoi ?*

C'est l'action de détruire par le feu des livres jugés dangereux, lors d'une cérémonie publique. Au Moyen Âge, à partir du XIIIe siècle en France, une personne devait prouver sa foi catholique à l'occasion d'un autodafé. Si elle échouait, elle était brûlée vive. Les nazis ont repris cette idée de "purification par les flammes". Le 10 mai 1933, ils ont détruit plus de 25 000 livres. D'autres autodafés ont été organisés depuis : en 1973, sous la dictature de Pinochet au Chili ; en 2002, sous le régime des talibans en Afghanistan. En 2022, dans le Tennessee, le pasteur Greg Locke a organisé un autodafé de livres qu'il jugeait "maléfiques". Parmi eux, tous les "Harry Potter" et les "Twilight".

par Laureline Dubuy

(Je bouquine numéro 496 - juin 2025)

<https://www.bayard-jeunesse.com>

Aux USA : des milliers de livres interdits

*La grande vague de censure
commencée depuis trois ans s'accélère avec le retour au pouvoir de Trump,
avec l'interdiction de mots, de sites et d'ouvrages.*

Dans l'imaginaire populaire, les USA sont souvent présentés comme une terre de liberté, le pays de tous les possibles, du "free speech" sans restriction, où l'on peut tout dire, même les choses les plus choquantes. Il n'en est rien. Non seulement les USA restent le pays qui compte le plus de détenus au monde par habitant – devant la Russie et la Chine – mais la censure y est industrielle.

Récemment l'actrice Julianne Moore, qui venait de publier un livre pour enfants semi-autobiographique, racontant l'histoire de *Freckleface Strawberry*, une petite fille avec des taches de rousseurs, a vu son ouvrage interdit dans les écoles du ministère de la Défense, qui scolarisent plus de 20.000 élèves aux USA. Des établissements où l'actrice, fille de militaire, avait justement passé sa scolarité. Cet exemple a choqué puisqu'il concerne une célébrité, mais ce n'est qu'un cas parmi l'immense vague conservatrice qui déferle depuis plusieurs années.

En 2023 et 2024, le pays le plus riche du monde a fait interdire 10.046 ouvrages considérés comme "inappropriés" ou capables de "pervertir la jeunesse", selon un décompte réalisé par l'ONG PEN America, qui travaille sur les droits humains dans la littérature. Par exemple la bande dessinée *Maus* qui raconte la Shoah, " *Le Meilleur des Mondes* " d'Aldous Huxley, ouvrage dystopique dénonçant le totalitarisme, ou encore *L'Œil le plus bleu* de Toni Morrison, prix Nobel de littérature. Les livres pour enfants qui évoquent le racisme, l'histoire, la guerre, et qui sont rédigés par des auteurs et autrices non-blanches ou LGBT sont particulièrement visés.

Le 16 septembre 2023 dans le Missouri, le parti Républicain diffusait déjà des images sidérantes : deux élus du parti de Trump incendiaient au lance-flamme un tas de papier représentant des livres "wokes". Les sénateurs Nick Schroer et William Eigel se sont littéralement mis en scène sur les réseaux sociaux en train de faire un autodafé. Impossible de ne pas penser à la symbolique nazie, lorsque les groupes hitlériens brûlaient dans la rue les livres non-conformes et les œuvres qualifiées d'art "dégénéré".

Ces images montraient de façon crue l'ampleur du mouvement de censure contre les livres pour enfants. Un district du Tennessee venait de voter le retrait de la bande dessinée mondialement connue *Maus* de son programme d'études secondaires. Cela avait provoqué un scandale, qui avait poussé le district à revenir sur sa décision. Mais six ouvrages ont bien été retirés, dont *La Servante écarlate* de Margaret Atwood.

.../...

.../...

Ce mouvement d'interdiction vise les livres au contenu jugé pro-LGBTQ+ ou antiracistes. En octobre 2022, le secrétaire d'État du Missouri, Jay Ashcroft, a publié une règle pour supprimer le financement des bibliothèques qui ne restreignent pas l'accès aux documents "inappropriés" ou "lubriques". Étaient déjà particulièrement visés tous les livres relatifs à l'éducation sexuelle.

En 2022 en Floride, le gouverneur républicain Ron DeSantis votait la mesure "Don't say gay" interdisant les discussions sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre dans les écoles. Il a aussi fait passer le "Stop Woke Act" visant à interdire l'enseignement des théories antiracistes. Le conseil de l'éducation de Floride a validé mercredi 19 juillet 2023 un nouvel enseignement de l'histoire des Afro-Américains : le programme devait parler des "bienfaits" de l'esclavage. Les nouvelles directives éducatives expliquent en effet que l'esclavage aurait permis aux Afro-Américains de "développer des compétences qui, dans certains cas, pouvaient être appliquées pour leur bénéfice personnel". On espère que les esclaves n'ont pas oublié de dire merci à leurs maîtres.

En parallèle, les USA sont aussi un pays où certaines écoles doivent enseigner les théories religieuses créationnistes, expliquant par exemple que Dieu a créé l'univers en six jours, 4000 ans avant Jésus Christ, au même niveau que la théorie évolutionniste, reposant sur la science. Tout se vaut.

Cette vague de censure s'inscrit donc dans le sillage du trumpisme, mais elle a commencé avant le retour au pouvoir de Donald Trump. Depuis plusieurs semaines, elle s'accélère brutalement. Un décret sur "L'abrogation Woke" a été publié par l'administration Trump il y a quelques jours. Le but ? Détruire au sein de l'administration toutes les politiques, programmes ou projets de recherche sur des sujets jugés "woke" et donc dangereux pour la sûreté de l'État : le réchauffement climatique et l'environnement, le genre, la diversité, la race, l'inclusion.

Pour faire simple, une IA va pouvoir identifier des mots clés, au nombre de 120 pour le moment, afin de geler les financements publics, supprimer des publications en ligne sur les sites de l'État... Toute référence au réchauffement climatique a été effacée de sites internet fédéraux. Certaines pages ont carrément disparu, ne laissant qu'un "404 Not Found". Parmi les 120 mots interdits, on retrouve "femme", "préjugé", "justice environnementale", "accessibilité".

De son côté Elon Musk, qui utilise le réseau social X comme une arme pour fasciser le monde, envisage désormais de supprimer les *Community notes*, ces notes participatives destinées à corriger les fausses informations – un outil déjà très critiquable, car dépourvu de contrôle, et souvent utilisé par les internautes de droites pour contredire les publications de gauche. Mais selon le milliardaire, ces "notes" ne vont plus suffisamment dans son sens.

Dernièrement, plusieurs *tweets* totalement faux de Musk ont ainsi été ridiculisés par des *Community notes* sourcées. Musk avait aussi ré-ouvert des milliers de comptes suprémacistes, néo-nazis et antisémites après avoir racheté Twitter en 2022, avant de censurer de nombreux comptes de gauche. En France comme aux USA, le "free speech" est une arnaque utilisée par les réactionnaires pour imposer leurs idées insupportables dans le débat au nom d'une prétendue pluralité. Sauf qu'une fois au pouvoir, les mêmes réactionnaires n'hésitent pas une seule seconde à faire taire toute voix discordante.

Les États-Unis aiment se réclamer d'une "liberté d'expression" sans condition : il est légal de brandir un drapeau nazi dans l'espace public ou de diffuser le livre *Mein Kampf*. Cette "liberté" s'arrête désormais aux contenus écologistes, sociaux ou antiracistes.

(site *Contre attaque* - lundi 24 février 2025)

<https://contre-attaque.net>